**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 29 (1878)

Artikel: École forestière

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-785669

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Ecole forestière.

M. Mousson, professeur de physique expérimentale dès la fondation de l'Ecole, a donné sa démission.

# Programme des études de 1878/1879. 1er Cours.

					Heures.		
Mathématiques avec répéti	itions	5	•		4	Prof.	Stocker.
Physique expérimentale av	vec	répétit	ions		5	Chair	e vacante.
Chimie inorganique .			•		6	Prof.	W. Meyer.
Répétition		•	•		1	27	W. Meyer.
Zoologie				•	4	<b>3</b> 7	Dr. Keller.
Eléments de botanique gé					3	77	Kramer.
Eléments de sylviculture			•	• "	5	77	J. Kopp.
Dessin de plans					2	27	Wild.

Le semestre d'été contiendra en outre la chimie organique, la botanique spéciale au point de vue des plantes forestières et champêtres, la pétrographie, la police forestière combinée avec la zoologie, des exercices au microscope sur les plantes, et des excursions.

## 2me Cours.

					Heures.		
Dessin de plans	• •				2	Prof.	Wild.
Topographie .				•	3	27	Wild.
Chaussées et endigu	uement	ts .	*	•	3	27	Pestalozzi.
Chimie agricole				•	2	27	Schulze.
Eléments d'économie	e polit	ique			4	22	Cohn.
Géologie générale					4	22	Heim.
Climatologie et anal	lyse de	es sols	•	•	5	27	J. Kopp.
Taxation .		• • •			3	77	Landolt.
Excursions et exerc	cices p	oratiques	S .		1 jour	• 97	Landolt.

Le semestre d'été contiendra en outre : Exercices planimétriques; physiologie des plantes avec expériences; éléments de jurisprudence; économie forestière et statistique; administration; excursions et exercices pratiques.

## 5me Semestre.

			H	eures.		
Administration				2	Prof.	Landolt.
Exploitation et évaluation .		•		4	77	Landolt.
Utilisation des produits forestier	s .	•		3	99	Landolt.
Excursions et exercices pratique	es .		1	jour.	99	Landolt.
Usage du théodolithe				3	99	Pestalozzi.
Droit administratif				3	77	Treichler.

Les cours commencent le 22 octobre. Fin du semestre d'hiver, le 22 mars; commencement du semestre d'été, 16 avril 1879.

21 nouveaux élèves se sont inscrits; 16 ont été admis.

Zurich. — Extrait du rapport concernant l'aménagement des forêts de l'Etat en 1876/1877.

La surface des forêts appartenant à l'Etat de Zurich et situées dans ce canton a diminué de 9,2409 hectares; elle mesure à la fin de l'année 2017,7871 hectares.

Cette diminution est due à la vente de parcelles et à des corrections de limites; en revanche, l'Etat est devenu seul propriétaire d'une forêt sur laquelle pesait une servitude qu'il a rachetée et d'une autre qu'il possédait de compte à demi avec une corporation.

# Récapitulation des revenus en nature et en argent.

	SU	RFAC	E			PROD	UITS E	N NAT	URE			EN AR	GENT
PRODUITS	Forêt	Prai- ries		Bo de ser- vice		Fagots	Tot	al	tourb.	Foin litière	plant.		
PRODUITS	Hect.	Hect.	Hect.	m. c.	m. c.	m. c.	m. c.	par h.	m. c.	kilo	nomb.	Fr.	Cts.
Principaux	_	-	19,04	3553,8	3959,5	1141,7	8655,0	4,54	_	_	-	181142	65
Intermédiaires .	_	-	_	876,1	1807,4	618,5	3302,0	1,76	_	_	-	48523	19
Accessoires		-	_	_	-	-	_	-	4540	160100	187881	14639	55
Divers	-	-	-	-	_	-	-	_	-	-	-	16	10
Total	_	_	19,04	4429,9	5766,9	1760,2	11957,0	6,30	4540	160100	187881	244321	49
En regard de													
l'année passée:													
Plus	_	-	1,43	450,3	414,5	94,6	58,8	-	-	_	17774	31620	84

Les produits principaux forment le 72,4 % et les produits intermédiaires le 27,6 % du rendement total; leur rapport entr'eux est de 100 : 38. Le rendement argent des produits principaux et des produits intermédiaires est dans la proportion de 100 : 27. Comparés avec ceux de l'année précédente, ces rapports dénotent une diminution des produits d'éclaircies et une baisse notable des prix des assortiments de seconde qualité.

Décomposés en <sup>0</sup>/<sub>0</sub>, les produits principaux donnent 41 <sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour les bois de service, 46 <sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour les bois d'affouage et 13 <sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour les fagots.

Les produits intermédiaires donnent  $27\,^{\rm 0}/{\rm o}$  en bois de service,  $54\,^{\rm 0}/{\rm o}$  en bois d'affouage et  $19\,^{\rm 0}/{\rm o}$  en fagots.

Le total se décompose comme suit: bois de service 37.0/0; bois de feu 48.0/0; fagots 15.0/0.

Par suite de la jeunesse des bois dans le Hard à Embrach, et d'une forte exploitation de bois feuillus, les assortiments sont inférieurs à ceux de l'année passée. Le rendement argent des exploitations principales se divise comme suit: 54 % pour le bois de service, 38 % pour le bois de feu et 8 % pour les fagots.

Moyenne des prix par mètre cube:

Fr. 27. 75 pour le bois de service des coupes.

" 17. 52 pour le bois de feu des coupes.

" 12. 11 pour les fagots des coupes.

" 20. 93 prix moyen.

" 14. 69 prix moyen des produits d'éclaircies.

" 19. 21 prix moyen général.

Moins-value en regard de l'année passée par mètre cube:

Pour les bois de service des coupes Fr. 1. 39 soit 4,8 % o/o

Pour les bois de feu des coupes " 2. 53 " 12,6 "

Pour les bois de fagots des coupes " 3. 05 " 20,1 "

En moyenne " 2. 54 " 10,8

Pour les produits d'éclaircies " 2. 94 " 16,6 "

En moyenne générale " 2. 55 " 11,7 "

Hausse des prix de 1874/75 à 1875/76:

Pour les bois de service des coupes de 15 º/o

Pour les bois de feu des coupes " 14 "

Pour les bois de fagots des coupes " 30

Pour les bois d'éclaircies " 12 "

En moyenne pour tous les assortiments " 14,7 ,

On voit que durant l'hiver 1876/77 le prix des bois était beaucoup plus élevé que pendant la période correspondante 1874/75. Remarquons que cette année le prix des assortiments inférieurs a fléchi beaucoup plus que celui des premières qualités, tandis que l'année dernière, lors de la hausse des bois, c'est le contraire qui fut observé.

Dépenses y compris la moitié des appointements des agents forestiers (l'autre moitié est à la charge de la police forestière) fr. 60,948 63.

Frais d'administration	Fr.	20,269.	49	soit	par	hect.	Fr.	10.	44
Frais d'exploitation	27	23,153.	79	77	77	99	29	11.	92
Frais d'entretien et amélior.	22	15,306.	90	77	77	77	77	7.	88
Frais divers	99	2,218.	45	77	77	<b>37</b>	77	1.	14
Total	Fr.	60,948.	63	•3			Fr.	31.	38

Exprimés en <sup>0</sup>/o:

Les frais d'administration sont le  $7,3^{0}/0$  des recettes brutes ou le  $32,2^{0}/0$  des dépenses totales.

Les frais d'exploitation sont le  $8,4\,^{0}/_{0}$  des recettes brutes ou le  $38,0\,^{0}/_{0}$  des dépenses totales.

Les frais d'entretien ou d'amélioration le  $5,6^{\,0}/_{0}$  des recettes brutes ou le  $25,1^{\,0}/_{0}$  des dépenses totales.

Les frais divers le  $0.8\,\mathrm{^0/o}$  des recettes brutes ou le  $3.7\,\mathrm{^0/o}$  des dépenses totales.

Les dépenses totales forment le 22,1 0/0 des recettes brutes.

Les dépenses totales ont augmenté de 4515 fr. 97 cts. ou de 8 º/o.

Les revenus bruts ascendent à 275,896 fr. 49 cts. Dans cette somme sont compris 31,575 fr. rendement d'un terrain de 6,16 hectares qui n'appartiennent pas à la rubrique "forêt." Le revenu forestier vrai n'est donc que de 244,321 fr. 49 cts.

Dépenses 60,948 fr. 63 cts. Recettes, net 183,372 fr. 86 cts. ou 94 fr. 42 cts. par hectare.

Elles sont de 12,9 % inférieures à celles de l'année précédente, en raison de la baisse des prix et de l'augmentation des dépenses.

Le mode d'aménagement et d'exploitation des forêts est demeuré le même.

Seize hectares appartenant à l'ancien domaine de Buchenegg et Guldenen ont été replantés et ensemencés au moyen de 12,5 kilog. de graine de résineux, 74,435 plantons de résineux et 19,195 plantons d'essences feuillues. On ne fait de semis qu'en pins ou en hêtres sous couvert.

Les semis et plantons ont coûté 2192 fr. 61 cts., soit 151 fr. 63 par hectare. Chaque année l'entretien des jeunes plants coûte plus cher, en 1875/1876 la dépense fut de 432 fr. 70 cts., en 1876/77 de 1419 fr. 75 cts. Grâce au printemps humide, l'état des plantations est très satisfaisant. Les frais occasionnés par les pépinières ont ascendé à 2832 fr. 73 cts. La quantité de graine employée est de 115,5 kilos et le nombre des plantons de 334,639. Le produit des plantons vendus, soit 3141 fr. 95 cts. est supérieur à la valeur des plantons employés aux cultures. Les pépinières sont florissantes.

De grands dégâts causés aux chemins par les pluies de l'hiver 1876/1877 ont nécessité en réparations un débours de 4344 fr. 14 cts. Les nouveaux chemins mesurent 1333 mètres et ont coûté 2063 fr. 56 ou 1 fr. 55 cts. par mètre. La plupart ne sont pas encore empierrés. Il a été dépensé en nouveaux fossés 616 fr. 55 cts. et à l'entretien de vieux fossés 329 fr. 30 cts. Les premiers ont une longueur de 2561 mètres.

547 fr. 36 cts. ont été payés en frais d'arpentage.

Les dépenses en améliorations forestières se décomposent comme suit :

• .						
		Total	l.	Par he	ctare.	En %00 du total.
Semis, plantations, nettoiements I	Fr.	3612.	36	Fr. 1	. 86	23,6
Pépinières	22	2832.	73	" 1	. 46	18,5
Chemins	"	6407.	70	" 3	. 30	41,9
Fossés et digues	37)	945.	85	, 0	. 49	6,2
Entretien des limites	22	20.	15	, 0	01	0,1
Arpentage et taxation	22	547.	36	,, 0	. 28	3,6
Divers	7.	940.	65	, 0	. 48	6,1
Sommaire Fr	. 1	5,306.	90	Fr. 7	. 88	

Sommaire Fr. 15,306. 90 Fr. 7. 88

Sur 59 délits dénoncés, 57 délinquents furent découverts et 2 demeurèrent inconnus. Onze cas de vol ont été constatés; la valeur du bois enlevé était de 50 fr. 50 cts., le dommage indirect causé a été évalué à 19 fr. 10 cts.

Le chiffre des amendes infligées est de 187 fr.; la plus forte a été fixée à 30 fr. et la plus minime à 1 fr.

Sauf un abatis considérable à Kappel, la neige, les vents et les insectes n'ont pas causé de grands dégats, en revanche, le transport des bois a subi de grands retards en suite des fortes pluies et a influé défavorablement sur les travaux de plantations et d'entretien des chemins.

TABLEAU COMPARATIF

du rendement d'exploitation de quelques grandes forêts communales en 1877.

	Surface.			Recettes par hectare.	es par	hecta	re.						Dépe	d sesu	ar he	Dépenses par hectare et par an.	par	an.				Dandnitano	+
COMMITNES				En nature.	ure.				:	Administ.	list.		-		-		-					nar hact	Total Total
	Hectares.	princi	Produits paux, int	Produits principaux, interméd.	ıéd.	Total.		Produit argent brut.		et police forestière.	lice ère.	Fagots et transport.	et ort.	Chemins.		Plantations.	ons.	Divers.	m <sup>i</sup>	Total.		et par an.	an.
		M	Mètres cubes.	subes.			-	Fr.	Cts.	Fr.	Cts.	Fr.	Cts.	Fr.	Cts.	Fr.	Cts.	Fr.	Cts.	Fr.	Cts.	Fr.	Cts.
Zurich	1140,7781	#	10	61	20	9	30	198	30	18	1	20	80	27	1	භ	14	11	08	111	34	98	* 96
Schaffhouse	1256,4342	ന	55	I	82	4	33	84	40	ဘ	-	11	09	4	1	ಣ	20	1-	09	22	40	29	*
Winterthour .	1102,0000	4	98	1	69	9	73	165	9	12	20	14	70	2	30	90	31	61	46	44	. 22	120	74 ***
Soleure	1894,2810	က	63	-	20	4	69	53	02	10	1	88	10	က	1	ന	20	1	40	46	1	2	¥*** 0L
Zofingue	1440,0000	2	20	ı	51		71	172	9	10	85	19	09	12	80	ro	55	-	51	20	=== 15	121	75
Baden-Baden .	4231,0000	4	69	1	20	4	88	02	4	60	85	6	09	11	25	1	93	1	96	56	59	43	45
Fribourg en B.	3234,0285	4	09	-	20	20	80	80		က	20	18	09	īĠ	15	1	10	4	95	22	- 1	48	1

\* La rubrique chemins contient les frais occasionnés par l'établissement d'un chemin de fer forestier, les frais d'endiguement de la Sihl (15 fr. par mètre), les frais d'arpentage et d'achat de machines (2 fr. 20 cts. par hectare).

\*\* Les forêts de l'hôpital et de la ville sont réunies.

\*\*\* D'après une moyenne de 5 ans, de 1873 à 1877.

\*\*\*\* Bois des bourgeois évalué très bas.

Ce tableau a été dressé par l'Inspecteur des sorêts de la ville de Zurich.

La Rédaction.

VAUD. — Nous extrayons de la gestion du Département de l'agriculture les données suivantes concernant les forêts cantonales en 1877.

L'étendue totale du domaine forestier appartenant à l'Etat de Vaud est de 7717,022 hectares, dont 1999 se trouvent dans la zone fédérale.

Il a été semé tant en forêts qu'en pépinières  $617^{3}/4$  kilos et  $14^{2}/3$  doubles décalitres de graines diverses. Leur achat a coûté 1135 fr. 11 cts.

Il y a eu une grande quantité de faînes.

On a planté 298,150 plants d'essences résineuses.

9,350 plants d'essences feuillues.

Total 307,500 plants.

Les frais des semis et plantations ont atteint la somme de 4611 fr. 50 cts. y compris la préparation du sol.

Les pépinières ont livré 875,955 plants divers, dont outre ceux plantés dans les forêts cantonales, 318,950 ont été vendus aux communes et 254,650 aux particuliers. Ces plantons vendus ont produit 2588 fr. 95 cts. Dès 1878 le prix des plantons a été augmenté et varie suivant l'âge et l'essence. Les repiquages se font sur une grande échelle. Les frais de culture comprenant achat de graines, semis, plantations, pépinières, se sont élevés à 12,269 fr. 74 cts.

L'entretien des chemins a coûté 4501 fr. 08 cts. et une somme de 5255 fr. 77 cts. a été consacrée aux études et constructions pour de nouveaux chemins de dévestiture.

3736 stères et 3000 billes de sapins se sont flottés dans les divers cours d'eau du canton.

La valeur totale du bois livré pour satisfaire aux diverses servitudes est de 26,138 fr. 05 cts.

Les orages du 1<sup>er</sup> et 5 juin, ainsi que celui du 25 novembre 1877 ont renversé 1679 plantes dans les diverses forêts du Jura surtout. Les Alpes n'ont aucunement souffert.

Le bostriche n'est signalé que dans quelques rares forêts.

Il s'est signalé 22 délits, soit 140 plantes cubant 18 1/2 mètres cubes, taxés, y compris les dommages, à 281 fr. — Dès la mise en vigueur de la nouvelle loi forestière (1873) les délits ont diminué d'un tiers.

La Société des forestiers vaudois a eu sa réunion annuelle à Baulmes.

Il s'est donné des cours de sylviculture dans 3 arrondissements. Le disponible pour 1877 était fixé à 28583,44 mètres cubes. On a exploité 25577,13 , ,

Reste un solde en faveur pour 1878 de 3006,31 mètres cubes.

L'administration a employé pour son service  $445\,^3/4$  moules métriques représentant une valeur de 24,546 fr.

Les frais généraux d'exploitation, transport, ventes, etc. se sont élevés à 61,870 fr. 56 cts.

P.

# Extrait du compte-rendu financier du canton d'Uri.

Le revenu des forêts qui était autrefois d'environ 20,000 fr. a sensiblement diminué et est cette année de 3000 fr. inférieur aux prévisions. Leur état d'épuisement est tel que leur rendement futur est problématique; une partie même de ces forêts a pour ainsi dire cessé d'exister; leur reboisement nécessitera de grandes dépenses.

Eu égard à cette pénurie et considérant l'impossibilité où se trouve la commune d'Altorf de faire à ses ressortissants les distributions de bois usuelles, le Conseil communal a été invité à délibérer sur les propositions suivantes:

- 1. Le bois annuel dû aux communiers d'Altorf devra leur être fourni par les autres communes du district.
- 2. La quote-part à livrer sera fixée au prorata de l'étendue des forêts de chaque commune.
- 3. Le petit Conseil déterminera ces prorata et soumettra ce projet au Grand Conseil.